

DEC2020-091

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le



ID : 024-200040392-20201222-DEC2020091-AR

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
LE GRAND PERIGUEUX

1 boulevard Lakanal – BP 70171
24019 PERIGUEUX Cedex

DECISION DU PRESIDENT

◊ ◊ ◊ ◊ ◊

Objet : Réalisation d'un Contrat de Prêt PSPL « Aquaprêt » d'un montant total de 144 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement des travaux de renouvellement du réseau d'eau du bourg de la commune d'Escoire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-1,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation du Conseil à son Président,

Le Président,

DECIDE

De contracter auprès de la Caisse des Dépôts un Contrat de Prêt composé de 2 Lignes du Prêt d'un montant total de 144 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt 1

Ligne du Prêt : PSPL Aquaprêt sur ressource BEI

Montant : 109 000 euros

Durée de la phase de préfinancement : 3 mois

Durée d'amortissement : 25 ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Taux d'intérêt annuel fixe : 0.63 % (barème du mois de décembre 2020)

Amortissement : Echéance Prioritaire (échéances constantes)

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

Ligne du Prêt : PSPL Aquaprêt

Montant : 35 000 euros

Durée de la phase de préfinancement : 3 mois

Durée d'amortissement : 25 ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,60%

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA

Amortissement : Prioritaire

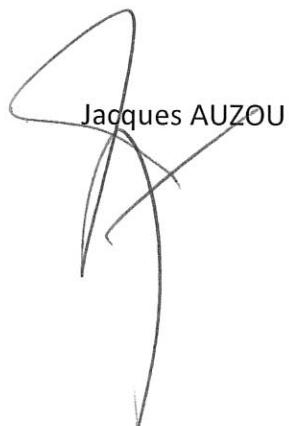
Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

De signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

Fait à Périgueux, le 22 DEC. 2020

Le Président du Grand Périgueux



Jacques AUZOU

Affichée le 22 DEC. 2020